

ASSEMBLEE GENERALE

Dimanche 21 janvier, se tenait, au Kruguel, l'assemblée générale de la section CORSEN forte de 90 adhérents.

Le président Francis Férelloc est revenu sur la vie de la section en 2023, alors que le secrétaire, dans son rapport moral, a présenté les objectifs pour 2024, avec quelques dates à retenir, comme en mai la cérémonie d'hommage aux marins morts pour la France, mais aussi la participation les 29 et 30 juin au 80e anniversaire de la libération de la pointe du Corsen, Corsen 2024, organisé par l'UNC de Plouarzel-Ploumoguer, et de Lampaul-Plouarzel.

Jean Radziszewski, membre du conseil d'administration de l'AOM Nord-Finistère, est intervenu pour parler des maladies professionnelles et notamment de l'amiante.

Il a indiqué que, pour l'instant, c'est encore aux demandeurs de justifier leur exposition à l'amiante, dossier laborieux à établir. Pour ce faire, l'Association des Officiers Mariniers du Nord Finistère assure des permanences à Brest.

(source : Le Télégramme et aom29N)

